



Questionnaire sur

la **concilitation famille-travail-études** *en temps de pandémie*

Présentation des résultats





15 mai 2020

Rédaction

Julie Pinel, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Kimmyanne Brown, Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

Isabelle Darisse, Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ²)

Table des matières



Table des graphiques et tableaux.....	4
La Coalition CCFTE.....	5
Mandat et démarche.....	7
Démarche consultative.....	8
Faits saillants.....	9
Analyse des questions	12
Données sociodémographiques.....	31
Annexe 1.....	36



Table des graphiques et tableaux

Tableau 1. Pourcentage des répondant.e.s par catégorie.....	7
Graphique 1. Activités des parents - travailleur.se.s.....	14
Graphique 2. Utilisation des SÉE et SDG d'urgence.....	14
Tableau 2. Raisons de la non-utilisation des services d'urgence.....	15
Tableau 3. Mesures de conciliation mises en place.....	16
Tableau 4. Impacts des mesures de conciliation.....	18
Tableau 5. Gestionnaires ou établissements d'enseignement ayant mis en place des mesures accommodantes.....	19
Tableau 6. Mesures mises en place par les gestionnaires ou établissements d'enseignement.....	19
Tableau 7. Mesures à mettre en place en soutien à la conciliation.....	21
Tableau 8. Mesures collectives de conciliation.....	23
Tableau 9. Mesures individuelles de conciliation.....	24
Tableau 10. Âges des répondant.e.s.....	31
Tableau 11. Provenance des répondant.e.s.....	31
Tableau 12. Répartition de l'appartenance ethnoculturelle.....	31
Tableau 13. Répartition des proches aidé.e.s.....	33
Tableau 14. Répartition par groupe d'âge des enfants des personnes répondant.e.s.....	34
Tableau 15. Programmes d'études des répondant.e.s aux études.....	34
Tableau 16. Répartition des répondant.e.s à l'emploi.....	35



La Coalition CFTÉ

.....

La Coalition représente près de deux millions de femmes et d'hommes au Québec. Elle est composée des principales organisations syndicales, féministes, communautaires et populaires œuvrant à l'amélioration des conditions de vie, de travail et d'études des travailleuses et travailleurs, et des étudiantes et étudiants qui sont parents et/ou proches aidant.e.s.

Depuis plus de vingt ans, chacune de ces organisations a porté des revendications concrètes, réalisé des actions et plaidé la cause de la conciliation famille-travail-études auprès de personnes dirigeant divers organismes et auprès de responsables gouvernementaux.

En 2013, ces organisations ont décidé d'unir leurs voix et leur capacité d'action dans le but d'obtenir les changements qui s'imposent. Les revendications de la Coalition sont une réponse collective aux bouleversements et aux nouvelles réalités auxquels la population est confrontée.

Notre coalition porte donc un projet commun, endossé par tous ses membres, pour que les Québécoises et les Québécois fassent des gains significatifs en matière de conciliation famille-travail-études.



Organismes membres

.....

- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
- Au bas de l'échelle
- Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉtUL)
- Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM (CSPE-UQAM)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
- Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
- Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal (RAANM)
- Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)
- Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
- Relais-femmes
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec
- Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)
- Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Mandat et démarche

.....

Le 14 avril 2020, la Coalition a publié un communiqué de presse déplorant le manque de mesures adaptées, mises en place par les gestionnaires et les établissements d'enseignement, mesures qui auraient pu faciliter les enjeux de conciliation vécus par les parents et proches aidant-e-s alors que nous traversons une crise sanitaire majeure.

Afin de mieux cerner la diversité des réalités vécues, la Coalition mettait également en ligne un questionnaire permettant à la population de partager ses préoccupations et défis en termes de conciliation famille-travail-études.

Le questionnaire était disponible en ligne du 14 avril 2020 au 23 avril 2020.

Les réponses obtenues jettent un éclairage concret sur les enjeux de conciliation famille-travail-études au Québec dans le contexte de la pandémie de la COVID 19. Cette pandémie a confiné des familles entières pendant des semaines, sans outils structurants ou mesures susceptibles de faciliter la conciliation de la famille avec le travail ou les études. Les proches aidant.e.s ont été écartés des membres de leur famille, isolés plus fermement dans certaines institutions ou dans leur résidence en raison de la crise sanitaire. Les établissements d'enseignement ont été fermés.

Les services éducatifs à la petite enfance (SÉPE) et les services de garde en milieu scolaire (SGMS) ne sont plus disponibles. Les réseaux de soutien ont été temporairement mis sur pause. Bref, l'ensemble du tissu de conciliation famille-travail-études a été complètement bouleversé. Par ce questionnaire, nous avons cherché à mieux illustrer la situation, les enjeux et les défis de conciliation famille-travail-études rencontrés par la population du Québec



Démarche consultative

.....

La Coalition a lancé son questionnaire sur la plateforme survey plan. Le lien du questionnaire se trouvait dans le communiqué de presse ainsi que dans une publication sur la page Facebook de la Coalition. Les partenaires de la Coalition étaient invités à partager le lien du questionnaire auprès de leurs membres.



603 personnes ont répondu au questionnaire en ligne



Le questionnaire, présenté à l'annexe 1, était accessible du 14 avril 2020 au 23 avril 2020. Il contenait 22 questions. Le questionnaire était composé d'une question ouverte, de 6 questions fermées et de 6 autres questions qui offraient aux répondant.e.s la possibilité d'ajouter des commentaires. Les 9 dernières questions nous ont permis de recueillir des informations sociodémographiques sur les répondant.e.s. 603 personnes ont répondu au questionnaire.

Faits saillants

.....

- La santé psychologique des répondant.e.s est préoccupante, car de nombreuses réponses **montrent un essoufflement, du stress et une fatigue physique et psychologique marquée**. De plus, certains évoquent des difficultés de concentration, de l'impatience auprès des enfants ainsi qu'une perte d'énergie ;
- Le télétravail, considéré normalement comme une mesure de conciliation famille-travail-études, **semble amener un lot de difficulté** chez les répondant.e.s en l'absence de mesures collectives de conciliation ;
- La question de la conciliation famille-travail-études touche particulièrement les femmes. Plus de **83 % des répondant.e.s se sont identifiées comme étant du genre féminin**. Cette très grande majorité de femmes s'explique par le fait que ce sont généralement elles qui se sentent interpellées par les enjeux de conciliation, étant donné qu'elles portent en grande partie le fardeau et la charge mentale du ménage ;
- Près des trois quarts des répondant.e.s ont pu bénéficier de mesures accommodantes offertes par leur gestionnaire ou leur établissement d'enseignement ; notons toutefois que **26 % n'ont eu droit à aucun allègement ou aménagement** de leur temps de travail ou d'étude, ce qui a alourdi les défis quotidiens de conciliation famille-travail-études ;

Faits saillants

.....

- Parmi les accommodements les plus populaires durant la pandémie, notons : **la souplesse de l'horaire de travail ou d'étude, la souplesse quant aux livrables demandés et, la réduction du temps de travail ou d'étude sans pénalités quant au salaire ou aux prêts et bourses.**
- La réduction du temps de travail pour permettre aux répondant.e.s de se consacrer à leurs défis de conciliation famille-travail-études, et ce, sans perte de salaire ou de prêts et bourses a été évoquée par **39 % des répondant.e.s** ;
- Selon les réponses obtenues, il appert que, lorsqu'un parent est considéré en activité indispensable (service essentiel), il n'a généralement pas accès aux services de garde pour ses enfants (44 %). Sur les 33 % de répondant.e.s qui ont accès aux services éducatifs à la petite enfance et aux services de garde en milieu scolaire d'urgence, **84 % n'utilisent pas ces services.**
- **Les mesures ayant le plus d'impacts** sur la conciliation famille-travail-études sont : la fermeture temporaire des services éducatifs à la petite enfance, haltes-garderies et/ou d'école ou des services de garde en milieu scolaire ; le travail à domicile ou les cours virtuels ; l'absence d'un endroit calme favorisant la concentration

Faits saillants

.....

- Les proches aidant.e.s ont identifié l'impossibilité d'aller visiter leurs proches dans les centres adaptés comme étant un enjeu important. **Plus de 34 % d'entre elles ont nommé cette impossibilité comme ayant un impact majeur** sur la conciliation famille-travail-études. Pour les proches aidant.e.s qui sont aussi parents, la fermeture des SÉPE ou des SGMS ainsi que la fermeture des écoles amènent des défis supplémentaires dans la conciliation de leurs différents rôles.
- Un environnement de travail plus adapté au niveau de **l'ergonomie** et des outils de travail pourrait constituer une mesure de conciliation.
- Cette conciliation, **malgré l'accès au télétravail ou aux cours en ligne pour certains, semble ne reposer que sur les épaules des personnes** aux études ou au travail. Les réponses démontrent un manque de soutien et de flexibilité de la part des gestionnaires ou des établissements d'enseignement.
- Les répondant.e.s ont mis en place **des mesures individuelles** de conciliation famille-travail-études, mais ces mesures ne semblent pas suffire à soutenir la conciliation; il manque de mesures collectives.
- Près de **25 % des répondant.e.s ont mentionné trouver difficile de concilier** le travail ou les études avec les responsabilités liées aux enfants ou aux proches à aider.

Analyse des questions

1. Situation des répondant.e.s

La question 1 visait à connaître le statut actuel des répondant.e.s. Les participant.e.s devaient cocher ce qui s'appliquait à eux parmi 5 choix de réponses. De plus, ils avaient la possibilité de préciser leur situation par le biais de la case « autre ».

85 % des répondant.e.s occupent un emploi. 77 % sont parents. 21 % sont proches aidant.e.s. 18 % sont aux études.

Ces statuts se recoupant, les répondant.e.s ont été classé.e.s dans 14 catégories plus fines (voir tableau 1). Seulement 1,2 % d'entre eux n'ont pas souhaité répondre à la question et 2,5 % ont inscrit des commentaires qui n'ont pas pu être reclassés dans les diverses catégories.

Cette question a aussi permis à 5,5 % des répondant.e.s d'ajouter de l'information si leur situation n'était pas présentée parmi les choix de réponses. Ainsi, 1,3 % des répondant.e.s ont spécifié être monoparentaux, 0,5 %, faire du bénévolat, 0,5 %, être le ou la conjoint.e d'un parent, et 0,5 %, faire du télétravail.

Tableau 1. Pourcentage des répondant.e.s par catégorie

Catégories	Pourcentages
Parents - travailleur.se.s	41,79 %
Parents - Proche-aidant.e.s - travailleur.se.s	12,94 %
Travailleur.se.s	11,77 %
Parents	8,96 %
Parents - étudiant.e.s - travailleur.se.s	8,62 %
Proche-aidant.e.s - travailleur.se.s	3,81 %
Étudiant.e.s - travailleur.se.s	3,65 %
Parents - étudiant.e.s	2,16 %
Parents - proche-aidant.e.s - étudiant.e.s - travailleur.se.s	1,99 %
Parents - proche-aidant.e.s.	1 %
Proche-aidant.e.s	0,83 %
Proche-aidant.e.s - étudiant.e.s - travailleur.se.s	0,66 %
Étudiant.e.s	0,33 %
Parents - proche-aidant.e.s - étudiant.e.s	0,33 %
Ne veut pas répondre ou autre	1,16 %
Total des répondant.e.s	603

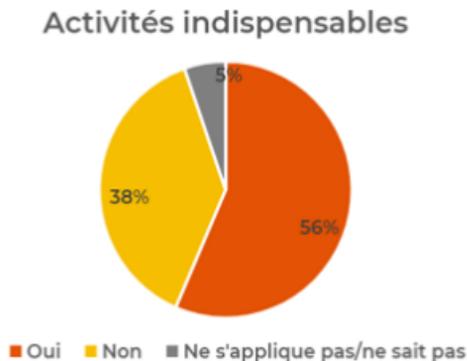
.....

Analyse des questions

1. Services éducatifs à la petite enfance ou services de garde d'urgence

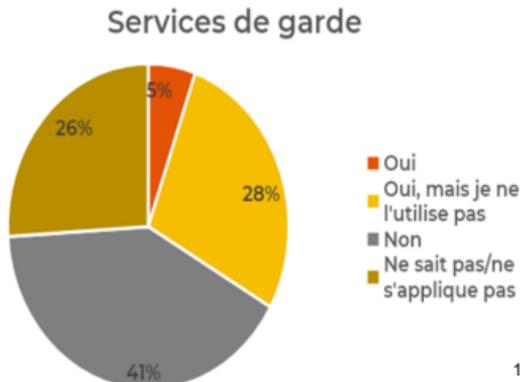
Les personnes s'identifiant comme parents en emploi avaient accès à la question 2. Cette dernière visait à connaître les travailleur.se.s des services reconnus comme indispensables (services essentiels) au moment où se déroulait le questionnaire. Ainsi, 56 % des personnes ayant répondu à cette question affirmaient qu'eux ou leur conjoint.e faisaient partie de ces services (Graphique 1)

Graphique 1. Activités des parents - travailleur.se.s



Les 331 répondant.e.s ayant précisé qu'ils, elles ou leur conjoint.e faisaient partie des activités indispensables (services essentiels) ont été questionné.e.s sur leur utilisation des SÉPE ou des services de garde d'urgence (SGU). Entre le 14 et le 23 avril 2020, 44 % des répondant.e.s considérés comme travailleurs essentiels n'avait pas accès à de tels services ; 33 % ont indiqué avoir accès aux SÉPE ou SGU mis en place par le gouvernement du Québec, mais 84 % d'entre eux ne les utilisent pas.

Graphique 2. Utilisation des SÉE et SDG d'urgence



Parmi les raisons évoquées pour ne pas utiliser les services d'urgence, 27,2 % des répondant.e.s ont répondu faire appel à leurs conjoints et 10,9 % confient leurs enfants à un membre de la famille ou encore à leur proche.

Tableau 2. Raisons de la non-utilisation des services d'urgence

Il manque de place	0
Je ne fais pas partie de la liste de personnes ayant droit au service	0
Mon ou ma conjoint-e s'occupe des enfants	27,2 %
Un autre membre de la famille s'occupe des enfants	10,9 %
Ne sait pas/ne veut pas répondre	0
Autre	61,9 %
TOTAL des répondant.e.s	92¹

Parmi les personnes ayant indiqué un commentaire dans « autre » : 36,8 % ont indiqué que les craintes liées au risque d'infection les amenaient à ne pas avoir recours à ces services ;

¹ Seules les réponses des répondant.e.s ayant répondu « oui, mais je ne l'utilise pas » à la question 3 ont été pris en compte dans l'analyse des résultats.

22,8 % précisent que leurs enfants sont autonomes et qu'ils n'ont pas besoin de ces services ; 22,8 % sont en télétravail ou ont apporté des modifications à leur horaire de travail afin de pouvoir s'occuper de leurs enfants ; 0,5 % ne veut pas utiliser ces services puisque ce ne sont pas les milieux réguliers de leurs enfants ; 0,2 % précise que son enfant est à risque ; une personne a expliqué que les besoins particuliers de son enfant en situation de handicap ne lui donnent pas accès à ces services.

3. Mesure.s mise.s en place par les répondant.e.s n'ayant pas accès aux SÉPE ou SGU

Nous avons demandé aux répondant.e.s n'ayant pas accès aux SÉPE et SGU de nous indiquer les mesures qu'ils avaient mises en place afin de faciliter la conciliation famille-travail-études. Parmi les répondant.e.s, 140 n'avaient pas d'enfant nécessitant de tels services. La majorité des autres répondant.e.s pouvaient compter sur un.e conjoint.e pour s'occuper des enfants

Tableau 3. Mesures de conciliation mises en place ²

Mon ou ma conjoint-e s'occupe des enfants	31 %
Un autre membre de la famille s'occupe des enfants	6,9 %
Je ne travaille pas à l'heure actuelle	4,9 %
Ne sait pas/ne veut pas répondre	1 %
Autre	56,2 %
TOTAL des répondant.e.s	491

Sur les 276 répondant.e.s qui ont coché « autre », 33 % avaient accès à des mesures offertes par l'employeur : télétravail (76 %) et diminutions des heures de travail ou modification à l'horaire de travail (18,5 %). Pour 39 % des répondant.e.s en télétravail, les plages de travail sont étendues le matin très tôt ou encore le soir lorsque les enfants sont couchés. Des mesures individuelles de conciliation ont été mises en place par 52 % des répondant.e.s. Parmi celles-ci, on retrouve le partage du temps pour s'occuper des enfants entre les adultes présents (51 %), des enfants qui doivent s'occuper par eux-mêmes (9 %),

ainsi que l'aide d'enfants plus âgés pour s'occuper des plus jeunes (3,5 %). Pour 8 % des répondant.e.s cette situation fait en sorte qu'il est impossible de concilier famille-travail-études : 1,5 % ont décidé de mettre fin à leur scolarité ou, momentanément, à leur emploi.

« Je n'arrive pas à concilier les besoins de mes proches avec les impératifs liés aux études parce que la quantité d'adaptation que l'on demande actuellement à notre cerveau mobilise toutes nos capacités cognitives. Ces "impératifs d'étude", c'est du grand n'importe quoi dans la réalité actuelle, surtout pour le primaire et le secondaire. Accompagner les enfants et les adolescents dans cette nouvelle réalité est bien suffisant pour les parents et le personnel des écoles. La pression d'apprentissage et de maintien des savoirs par le ministère de l'Éducation n'aide personne. »



2 La question est conditionnelle à ce que la personne ait répondu « non » à la question 3. En conséquence, 578 personnes répondantes ont eu accès à la question selon le branchement conditionnel de la question 3

4. Incidence des mesures de conciliation

Les mesures de conciliation ont des incidences variables chez les répondant.e.s. Les réponses obtenues mettent en lumière que la fermeture des SÉPE et des SDG a un impact important dans la conciliation famille-travail-études (43,4 %). Pour le télétravail, 54,9 % des répondant.e.s ont indiqué que cette mesure avait un impact majeur. La pression à la performance (53,9 %) et la difficulté de répondre aux besoins des enfants (53,7 %) sont des éléments qui ressortent aussi comme ayant un impact majeur.

Parmi les mesures ayant un impact mineur sur les répondant.e.s, on retrouve l'absence ou la réduction de soins à domicile et de services de répit (90,2 %), la perte d'emploi du conjoint ou de la conjointe (83,6 %), la flexibilité de l'employeur (67,5 %), le conjoint ou la conjointe en télétravail (65,9 %), l'isolement volontaire (64,7 %) et le fait d'être mobilisé par des activités indispensables (55,2 %).



Tableau 4. Impacts des mesures de conciliation ³

	IMPACTS MAJEURS		IMPACTS MINEURS	
	1	2	3	4
Manque de flexibilité au niveau de l'horaire	15,8 %	16,7 %	21,36 %	46,14 %
Absence d'un endroit calme favorisant la concentration	31,11 %	23,02 %	21,97 %	23,9 %
Conjoint-e a perdu son emploi	9,01 %	7,43 %	7,43 %	76,13 %
Pression à la performance	25,77 %	28,13 %	23,77 %	22,32 %
Fermeture temporaire de services éducatifs à la petite enfance, halte-garderie et/ou d'école ou des services de garde en milieu scolaire	43,41 %	14,66 %	6,86 %	35,06 %
Accès difficile à votre réseau de soutien	26,97 %	22,57 %	19,63 %	30,83 %
Isolement volontaire	17,45 %	17,84 %	19,02 %	45,69 %
Travail à domicile/cours virtuels	32,01 %	22,84 %	16,91 %	28,24 %
Vous ou votre conjoint-e êtes mobilisés en activités indispensables	28,88 %	15,89 %	14,34 %	40,89 %
Conjointe-e travaillant à domicile	19,39 %	14,75 %	13,94 %	51,92 %
Absence ou réduction de soin à domicile/service de répit	6,52 %	3,26 %	5,65 %	84,57 %
Difficulté de répondre aux besoins des enfants	26,48 %	27,22 %	19,26 %	27,04 %
Impossibilité de visiter votre/vos proches aidés	27,55 %	18,30 %	16,18 %	37,96 %

.....

³ Cette question se présentait sous forme de pointage : pour chaque mesure, le ou la répondant.e devait indiquer, à l'aide d'un nombre de 1 à 4 si la situation avait des impacts majeurs ou mineurs sur la situation. Le nombre de répondant.e.s varie selon les mesures (entre 444 et 569 répondant.e.s).

5. Mesures mises en place par les gestionnaires ou les établissements d'enseignement

Plus de la moitié des répondant.e.s (63,2 %) ont affirmé que leur gestionnaire ou leur établissement d'enseignement avait mis en place des mesures accommodantes pour faciliter la conciliation famille-travail-études. Toutefois, 26 % des répondant.e.s ont déclaré que leur employeur ou leur établissement d'enseignement n'avait pas mis de mesures accommodantes en place.

Tableau 5. Gestionnaires ou établissements d'enseignement ayant mis en place des mesures accommodantes

Oui	63,2 %
Non	26 %
Ne sait pas/ne veut pas répondre	10,8 %
TOTAL	603

Les personnes dont le gestionnaire ou l'établissement d'enseignement avait proposé des mesures ont été invitées à donner plus d'information sur les accommodements mis en place.

La question comportait un choix de 5 mesures ainsi qu'un espace pour inscrire d'autres réponses. La grande majorité des répondant.e.s (77,2 %) ont sélectionné entre 1 et 3 réponses.

Tableau 6. Mesures mises en place par les gestionnaires ou établissements d'enseignement⁴

Souplesse au niveau de l'horaire de travail ou d'étude (ex. : Vous travaillez ou étudiez quand vous pouvez)	78,5 %
Souplesse au niveau du rendement demandé (ex. : Livrables, remises de date de travaux, etc.)	62,7 %
Réduction du temps de travail sans pénalités salariales ou prêts & bourses	46,2 %
Nouveaux outils de travail ou d'étude plus performants (ex. : ordinateurs portables avec outil de travail à domicile, plateforme d'étude, etc.)	43 %
Une plus grande ou une augmentation de sa disponibilité (ex. : du gestionnaire ou de l'enseignant)	12,1 %
Aucune (ex. : Il n'a rien proposé directement, mais il a eu l'ouverture d'accueillir les suggestions)	6,3 %
Ne sait pas/ne veut pas répondre	1,6 %
Autre	7,1 %

⁴ Seules les personnes ayant répondu que leur gestionnaire ou établissement d'enseignement avaient mis des mesures en place ont eu accès à cette question (381 répondant.e.s). Les répondant.e.s pouvaient cocher plus d'une réponse, ce qui explique que la somme des pourcentages excède 100 %.

Parmi les mesures accommodantes mises en place par l'employeur, on retrouve tout d'abord la souplesse au niveau de l'horaire de travail ou d'études qui a été offerte à 78,5 % des répondant.e.s. Ensuite, 62,7 % des répondant.e.s ont affirmé avoir bénéficié de souplesse au niveau du rendement exigé.

Parmi les autres réponses obtenues, la réduction du temps de travail sans pénalité (salaire ou prêts et bourses) (46,2 % des répondant.e.s) ainsi que l'octroi de nouveaux outils de travail ou d'études (43 % des répondant.e.s) sont des mesures accommodantes mises en place par les gestionnaires ou les établissements d'enseignement.

Des commentaires ont été ajoutés par 7,1 % répondant.e.s. Ainsi, des répondant.e.s ont affirmé avoir obtenu une diminution de leurs heures de travail (7,4 %), une plus grande flexibilité (11,1 %), le droit de rester à la maison pour s'occuper de leurs proches (7,4 %), le télétravail (11,1 % des répondant.e.s), une redistribution des tâches (3,7 %) ainsi que l'accès au programme d'aide aux employés (3,7 %).

Toutefois, 11,1 % des répondant.e.s ont affirmé que la charge de travail ou d'études était trop lourde pour permettre des mesures d'accommodement; 11,1 % ont affirmé que les outils essentiels pour la poursuite de leurs activités manquaient; 7,4 % des personnes ont affirmé avoir subi des pertes salariales; 7,4 % se sont vu offrir l'accès à la prestation canadienne d'urgence. Les mesures d'accommodement ont été refusées pour 3,7 % des répondant.e.s.

6. Mesures de conciliation famille-travail-études à mettre en place

Parmi les mesures de conciliation à mettre en place par les gestionnaires et les établissements d'enseignement, les répondant.e.s ont souligné qu'ils souhaiteraient obtenir notamment des mesures de réduction de temps de travail ou d'études sans pénalité financière (36 %) ainsi que de la souplesse au niveau du rendement (33,4 %), de l'horaire (27,1 %) et l'octroi d'outils de travail plus performants (26,1 %)

Tableau 7. Mesures à mettre en place en soutien à la conciliation

Réduction du temps de travail sans pénalités salariales ou prêts & bourses	36 %
Souplesse au niveau du rendement demandé (ex. : Livrable-s remise-s de date de travaux, etc.)	33,4 %
Souplesse au niveau de l'horaire de travail ou d'étude (ex. : vous travaillez ou étudiez quand vous pouvez)	27,1 %
Nouveaux outils de travail ou d'étude plus performants (ex. : ordinateurs portables avec outil de travail à domicile, plateforme d'étude, etc.)	26,1 %
Une plus grande ou une augmentation de sa disponibilité (ex. : du gestionnaire ou de l'enseignant)	15,3 %
Ne sait pas/ne veut pas répondre	14,5 %
Aucune (ex : il n'a rien proposé directement, mais il a eu l'ouverture d'accueillir les suggestions	14,3 %
Autre	12,4 %
TOTAL des répondant.e.s	491

Pour cette question, 12 % des répondant.e.s ont ajouté un commentaire et 14,8 %

d'entre eux ont affirmé être satisfait de leur situation. Les autres commentaires visaient la mise en place de mesure telle qu'une plus grande flexibilité (11,5 %), une diminution de la pression en lien avec le travail à effectuer (11,5 %), des outils de travail adéquat (13,11 %), un partage des tâches parmi l'équipe (6,6 %), une réduction du temps de travail (6,6 %), l'accès aux mesures collectives habituelles (SÉPE et SCMS - 6,6 %), l'octroi d'un congé (3,3 %), l'accès au télétravail (1,6 %), une reconnaissance du travail accompli (1,6 %), l'accès à leur réseau de soutien pour un proche (1,6 %), l'annulation du semestre d'été (1,6 %) ainsi que des mesures différentes pour la validation du semestre d'hiver (1,6 %).

Parmi les réponses obtenues, 7 personnes ont affirmé qu'elles n'arrivaient pas à concilier la famille, le travail et les études à l'heure actuelle, mais sans proposer de mesures concrètes pour y parvenir.

⁵ Les personnes ayant indiqué ne pas savoir s'ils avaient accès à des mesures accommodantes n'ont répondu à cette question. Les répondant.e.s pouvaient faire le choix de plusieurs mesures, ce qui explique que la somme des pourcentages excède 100 %.

7. Mesures collectives de conciliation famille-travail-études

Le contexte actuel modifie le rapport au travail. Ainsi, les répondant.e.s ont été invité.e.s à indiquer les mesures de conciliation famille-travail-études pouvant avoir une incidence positive face aux défis de conciliation auxquels ils font face.

Une majorité de répondant.e.s a indiqué que la flexibilité au niveau du rendement (56,1 %), la flexibilité au niveau de l'horaire (55,7 %), une communication claire des rendements possibles et espérés (49,3 %), la possibilité d'une diminution des heures de travail (52,9 %) et la possibilité que celle-ci se fasse sans incidence pécuniaire (61,6 %) sont des mesures pouvant soutenir les défis de conciliation familles-travail-études. Dans une moins grande proportion, 36,4 % des répondant.e.s ont dit souhaiter connaître leur horaire de travail à l'avance.

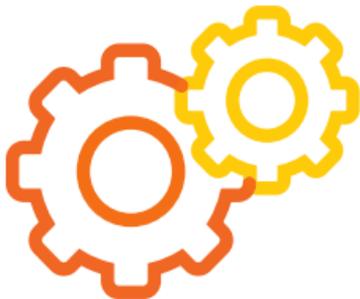


Tableau 8. Mesures de conciliation⁶

	TRÈS AIDANT			PAS AIDANT	
	1	2	3	4	5
Plus de flexibilité quant au rendement souhaité par mon employeur ou mon établissement d'enseignement	56,12 %	20,68 %	11,51 %	3,78 %	7,91 %
Plus de flexibilité au niveau de mon horaire	55,96 %	19,86 %	12,45 %	4,69 %	7,04 %
Une communication claire de mon employeur ou établissement quant au rendement possible et espéré	49,29 %	22,16 %	14,89 %	4,96 %	8,69 %
Connaître mon horaire à l'avance	36,24 %	12,79 %	14,53 %	10,85 %	25,58 %
La possibilité de diminuer mon nombre d'heures de travail ou d'étude	52,87 %	18,67 %	11,46 %	4,07 %	12,94 %
La possibilité de diminuer mon nombre d'heure/la charge de travail ou d'étude sans diminution de salaire ou de prêts et bourses	61,62 %	15,32 %	8,47 %	3,96 %	10,63 %

.....

⁶ Plusieurs choix de réponses étaient possibles pour cette question. Le nombre de répondant.e.s pour chacun des items varie entre 516 et 564. 23

8. Mesures individuelles de conciliation

Au-delà des mesures mises en place par le gestionnaire ou l'établissement d'enseignement, les répondant.e.s ont eux-mêmes pris des initiatives pour concilier famille, travail et études. Les plus populaires sont les suivantes : des visioconférences avec les proches ou collègues de travail (55 %) ; l'activité physique (53 %) ; la transparence avec le gestionnaire ou l'établissement d'enseignement quant au rendement (48,3 %) ; des activités ludiques avec les membres de la famille (47,3 %) ; l'établissement de période définie de travail pour les parents (46,3 %) ; du temps personnel pour l'ensemble des membres de la famille (42,9 %).



Tableau 9. Mesures individuelles de conciliation⁷

Visioconférence avec les proches/collègues de travail/5 à 7	55 %
Faire de l'activité physique	53 %
Transparence avec l'employeur ou le personnel enseignant sur le rendement possible dans les circonstances	48,3 %
Faire des activités ludiques avec les membres de la famille	47,3 %
Période de travail définie pour les parents	46,3 %
Du temps personnel pour tous les membres de la famille	42,9 %
Faire des arcs-en-ciel	20,8 %
Autre	10,1 %
Ne s'applique pas	5,2 %
Ne sait pas/ne veut pas répondre	3,3 %
TOTAL des répondant.e.s	602

Pour 10,1 % des répondant.e.s, d'autres mesures que celles proposées dans les choix de réponses ont été privilégiées : la mise en place d'un horaire avec leurs enfants (13,11 %) ; l'aménagement de pauses (8,2 %) ; la diminution des heures de sommeil (6,6 %) ; la modification de leur horaire ou méthode

⁷ Plusieurs choix de réponses étaient possibles pour cette question. Les répondant.e.s pouvaient faire le choix de plusieurs mesures, ce qui explique que la somme des pourcentages excède 100 %.

de travail (6,6 %); le partage des responsabilités dans la famille (3,3 %); des modifications à la garde des enfants (3,3 %); l'aménagement de leur espace de travail (3,3 %).

Parmi les réponses obtenues au choix « autre », 14,8 % des personnes ont exprimé le fait qu'ils n'arrivent pas à concilier le tout.

9. Impact de la crise actuelle sur la conciliation

La question 12 visait à permettre aux gens de nous faire part de toute autre problématique qu'amenait la situation actuelle. Près du tiers des répondant.e.s (195 personnes) ont parlé des impacts de la crise actuelle sur la conciliation.

Parmi ces 195 répondant.e.s, 7 % voyaient certains bénéfices à la situation actuelle, dont 2,6 % qui y voyaient à la fois des bénéfices et des problématiques. En revanche, 95,4 % des répondant.e.s à cette question ont soulevé des problématiques face à la conciliation famille-travail-études.

Conflits de conciliation

Les répondant.e.s sont nombreux à vivre un conflit entre les différents rôles qu'ils occupent. Près du quart d'entre eux ont mentionné trouver difficile d'être à la fois au travail ou aux études tout en devant s'occuper de leurs enfants ou en étant proche aidant.e. Pour certains, le manque de considération de l'employeur ou de l'établissement d'enseignement (8 %) face à la situation actuelle et aux différents rôles et défis auxquels les parents et proches aidant.e.s font face ajoute à ce conflit.

« L'absence totale de considération des employeurs de tous secteurs confondus pour la conciliation famille-travail éclate au grand jour avec cette crise. »



« Qui a pris en compte la santé mentale des parents qui se retrouvent du jour au lendemain éducateur/enseignant/moniteur à temps plein en plus d'un travail à temps plein ? Qui prend en compte la santé mentale des enfants qui sont angoissés donc, moins faciles que d'habitude ? Le gouvernement dit qu'il est conciliant, mais dans les faits, le gestionnaire l'est peu. »

Cependant, bien que dans une moins grande proportion (7 %), certains évoquent des bénéfices liés à la diminution des heures de transport (1 %), au fait de passer plus de temps auprès des enfants (1,5 %), au soutien obtenu de la part des gestionnaires, des enseignants des enfants ainsi que des services offerts aux proches-aidant.e.s (1,5 %), à la reconnaissance d'avoir toujours un emploi et un salaire (1,5 %) ou d'atteindre facilement leurs objectifs sans dérangement extérieur (1,5 %).

Horaire de travail

Pour quelques-uns, la réponse à ce conflit a été de réduire leurs horaires de travail ou d'études, voire même de cesser complètement leurs activités professionnelles ou leurs études (3,5 %).

Certains travailleurs se sont vu imposer une augmentation de leurs heures de travail et des responsabilités associées, quelquefois sans avoir la possibilité de refuser cette augmentation (5 %).

Outils de travail ou d'étude

Tout le monde n'a pas les outils de travail ou d'études nécessaires à la maison (5 %), qu'il s'agisse d'un espace de travail approprié et ergonomique ou d'outils électroniques qui ne sont pas toujours fournis par l'employeur. Lorsque l'ordinateur personnel est nécessaire pour le travail ou les cours à distance, il n'est plus disponible pour l'école à la maison et le tout demande une planification supplémentaire.

Certains répondants précisent que l'absence d'équipement de travail ergonomique a généré des problèmes physiques tels que des maux de dos, d'épaule et de cou (2,5 %).



Soutien

Le soutien a été soulevé dans les réponses de quelques participants. Alors que pour 11 % d'entre eux celui-ci semble déficient, 1,5 % ont évoqué le soutien fourni par divers acteurs comme bénéfique à leur situation. Ce qui semble être le plus problématique à l'heure actuelle est le manque de soutien de la part du réseau habituel (5 %). Qu'il s'agisse des proches, de la famille ou des services, on note que leur absence ou leur diminution ajoute des responsabilités aux parents ainsi qu'aux proches-aidant.e.s.

« La perte du soutien de la psychoéducatrice des enfants est le plus grand manque actuellement. Mon employeur et mon gestionnaire sont incroyables dans la situation, mais le système de santé m'a abandonné avec deux enfants avec des besoins particuliers. La crise sanitaire augmente les crises familiales et je suis sans ressource pour gérer ça. C'est le plus gros manque dans ma situation. »



« La perte du service de soutien à domicile pour ma mère de 90 ans nécessite que je prenne en charge toutes ces tâches, en plus des choses que je faisais déjà pour elle. »



Le manque de soutien de la part de l'employeur ou de l'établissement d'enseignement s'ajoute aux problématiques vécues au niveau de la conciliation famille-travail-études tel que nous avons pu le voir dans la section des conflits de conciliation vécus par les participants.

Le soutien du conjoint (1 %) est évoqué dans quelques commentaires comme étant un support apprécié et nécessaire face aux responsabilités auxquelles doivent faire face les répondant.e.s.

Responsabilité liées aux enfants

En plus de ces rôles, bon nombre de répondant.e.s soulignent la charge qu'amène l'école à la maison (11 %).

« J'ai l'impression d'être un mauvais parent et un mauvais employé. Il est très difficile de concilier ces deux rôles. Je dois être parent, professeur et travailleur. C'est difficile pour la santé mentale, surtout que la charge de travail n'a pas diminué. »



« Nous vivons un stress de performance supplémentaire face aux apprentissages scolaires de notre fils. Bien que les documents du ministère ne soient pas obligatoires, je ne désire pas que mon enfant soit en "retard" sur les autres, car nous sommes des travailleurs essentiels. »



L'école à la maison non obligatoire semble créer chez les parents un stress qui s'ajoute à celui qu'ils vivent déjà. Non seulement doivent-ils offrir un rendement satisfaisant au travail ou aux études, mais ils doivent aussi assurer la sécurité et le bien-être de leurs enfants tout en veillant à la poursuite de leurs acquis au niveau scolaire. Pour certains, il faut ajouter le rôle de proche aide auprès d'une personne de la famille ou de l'entourage, et ce rôle peut parfois être décuplé dans la situation actuelle.

« C'est difficile de travailler à la maison avec quatre enfants dont deux en bas âges. En plus, mon conjoint et moi nous occupons de nos parents donc de trois couples de personnes âgées de plus de 70 ans. Nous sommes pris en sandwich entre quatre enfants et six personnes âgées. Nous sommes tous les deux travailleurs essentiels et nous n'avons pas le droit aux services de garde. Bref, il faut faire du télétravail, s'occuper des petits, faire l'épicerie pour les plus vieux. Nous allons "péter au frein" ! »

L'accès au service éducatif à l'enfance est soulevé dans les problématiques que vivent 5 % des parents. Pour les employés des services essentiels, on dénonce que ces services ne soient pas accessibles pour les différents quarts de travail (soir, nuit, fin de semaine) (2 %) ou encore que ces services ne soient carrément pas accessibles (2,5 %). De plus, on remarque que certains n'ont pas accès à leur service habituel (0,5 %).

« J'ai deux enfants, 1 an et 3 ans. Leur service habituel est fermé et je devrais aller les porter à la porte d'un endroit et avec des gens qu'ils ne connaissent pas. De plus, comme ils ne sont pas dans le même groupe d'âge, ils se trouveront séparés à leur arrivée. »



Des parents soulignent aussi qu'ils ont moins de temps avec leurs enfants, ou que celui qu'ils passent avec eux n'est pas de qualité (5,5 %).

« Les enfants sont livrés à eux-mêmes, sans aucun support dans leurs apprentissages. »



Une augmentation ressentie des tâches liées au soin des enfants est aussi évoquée par 8 % des répondant.e.s. Les parents gèrent les repas, les collations, les activités intérieures et extérieures, ainsi que, comme nous l'avons déjà dit, l'école à la maison. Le tout s'ajoute au travail, aux études et/ou à leur rôle de proche aidance.

On note enfin que, pour certains parents, ne pas pouvoir être suffisamment présent pour leurs enfants ou leur proche aidé crée un sentiment de culpabilité (5,5 %).

Santé psychologique

38 % des répondant.e.s font état de difficultés pouvant avoir une incidence à court ou à long terme sur leur santé psychologique.

Alors que plusieurs expriment le stress qu'engendre la peur de contaminer des personnes proches, d'autres expriment un sentiment de culpabilité, une impression de ne pas être à la hauteur, un stress face aux différents rôles qu'ils doivent jouer, de l'épuisement, des tensions, une charge mentale accrue, un état dépressif ou anxieux, des inquiétudes financières et un manque au niveau des contacts humains.

L'augmentation du stress ainsi que du sentiment d'inefficacité face à leurs différents rôles sont soulevés par 15 % des répondant.e.s. Un certain nombre de répondant.e.s a aussi fait part de difficultés de concentration, d'impatience face aux enfants et d'une perte d'énergie.

« La performance est affectée à tous les niveaux. Il est extrêmement difficile d'accomplir une seule tâche jusqu'au bout et ce sans interruption. Le niveau de stress est immense et les répercussions sur la vie familiale et le rendement face aux études et au travail en sont très affectées. »

Cette multiplication des rôles en simultanée entraîne, pour plusieurs, la perte de temps pour soi ou l'absence de répit conduisant même certain.e.s répondant.e.s à réduire leurs heures de sommeil pour pouvoir s'acquitter de leurs tâches (2,5 %).

.....

Données sociodémographiques

Profil des répondant.e.s

Graphique 3. Genre des répondant.e.s



En réponse à cette question, 84 % des répondant.e.s ont dit être de genre féminin.

Tableau 10. Âges des répondant.e.s

Moins de 18 ans	0 %
De 18 à 25 ans	2 %
De 26 à 34 ans	23 %
De 35 à 44 ans	44 %
De 45 ans à 54 ans	22 %
De 55 à 64 ans	7 %
65 ans et plus	1 %
Ne veut pas répondre	1 %
TOTAL des répondant.e.s	603

La très grande majorité des répondant.e.s sont âgées entre 35 à 44 ans.

Tableau 11. Provenance des répondant.e.s

Capitale-Nationale	23.7%
Montérégie	19%
Montréal	16%
Chaudière-Appalaches	6%
Lanaudière	5%
Laurentides	4.8%
Laval	3.6%
Mauricie	3.3%
Bas – Saint-Laurent	2.4%
Estrie	2.3%
Centre-du-Québec	2%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2%
Côte-Nord	1.8%
Abitibi-Témiscamingue	1.6%
Gaspésie, îles de la Madeleine	1.6%
Outaouais	1.6%
Ne veut pas répondre	1%
Nord-du-Québec	0.6%
TOTAL des répondant.e.s	603

Origine ethnique ou appartenance ethnoculturelle

À la question 21, les répondant.e.s devaient noter leur origine ethnique ou leur appartenance ethnoculturelle. Cette question permettait aux répondant.e.s de donner une réponse qualitative.

La majorité des répondant.e.s s'identifie comme québécois.e, canadien.ne, caucasien.ne. blanc.he, dans une proportion de 79,94% .

Tableau 12. Répartition de l'appartenance ethnoculturelle

Caucasien.ne	27,03%
Québécois.e	26,70%
Canadien.ne/Canadien.ne français.e	18,08%
Ne sait pas	8,62%
Blanc.he	8,13%
Europe	3,65%
Minorité visible et/ou issu.e de l'immigration	2,16%
Arabe	1,33%
Amérique du Sud	1,16%
Catholique	1,00%
Caribes/Amérique centrale	0,83%
Asie	0,50%
Autochtone	0,50%
Origines mixtes	0,33%
TOTAL des répondant.e.s	603

Profil des répondant.e.s en situation de proche aide

La Coalition considère qu'une personne proche aidante assure, volontairement ou par nécessité, du soutien ou des soins à un membre de son entourage. Les proches aidant.e.s assument ce rôle au domicile de la personne, à leur propre domicile ou dans un centre d'hébergement public ou privé. Leurs responsabilités vont au-delà des soins de santé, car elles incluent le soutien émotionnel et les tâches familiales, domestiques, administratives, financières ou sociales que la personne aidée n'est plus en mesure d'assurer seule.

La question 1 du questionnaire visait à connaître la situation des répondant.e.s. À cette question, plus de 21 % des personnes ont indiqué être notamment en situation de proche aide.

De ce nombre, 92 % étaient de genre féminin. De plus, 73 % d'entre elles étaient également parents et 89 % étaient à l'emploi.

La question 16 du questionnaire permettait d'en savoir davantage sur la situation des personnes proche aidant.e.s, notamment à l'égard du nombre de personnes aidées.

À cette question, 82 % des personnes en situation de proche aide ont affirmé être en soutien auprès de 1 personne et 18 % auprès de 2 personnes.

Sur 153 personnes aidées, 58 % d'entre elles étaient des personnes âgées de plus de 70 ans qui ne résidaient pas avec l'aidant.e. et 12,7 % d'entre elles sont des enfants ayant des besoins particuliers (voir tableau 13).



Tableau 13. Répartition des proche aidé.e.s

	A la résidence du ou de la proche aidant.e	A l'extérieur
Une personne âgée de plus de 70 ans	7,8 %	56,9 %
Une personne vivant en CHSLD/maison d'hébergement	0,7 %	1,3 %
Un proche malade	4,6 %	0 %
Une personne en situation de handicap	1,3 %	0,7 %
Une personne atteinte d'une maladie chronique ou immunosupprimée	3,2 %	3,9 %
Une personne vivant avec un problème de santé mentale	2,6 %	1,9 %
Un enfant ayant des besoins particuliers	12,4 %	0,7 %
Ne sait pas/ne veut pas répondre	1,3 %	0,7 %
TOTAL des répondant.e.s		153

Profil des personnes répondantes s'identifiant comme parents

À la question 1, 77 % des personnes répondantes ont répondu être notamment parents, ce qui compose la très grande majorité des répondant.e.s à ce questionnaire. De plus, 83 % de ces répondant.e.s sont également à l'emploi et 17 % sont aussi aux études

La moyenne du nombre d'enfants par répondant.e est de 1,91 enfant, et l'âge moyen des enfants est de 8,86 ans.

La majorité des enfants des personnes répondantes sont âgés de 0 à 12 ans (75 %) (voir tableau 14).

Tableau 14. Répartition par groupe d'âge des enfants des personnes répondant.e.s

Enfants 0-5 ans	30 %
Enfants 6-12 ans	45 %
Enfants 13-17 ans	15 %
Enfants 18 ans et +	10 %
TOTAL des répondant.e.s	465

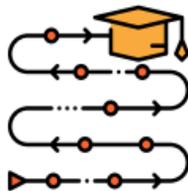


Profil des personnes répondantes s'identifiant aux études

Enfin, 18 % des personnes ayant répondu au questionnaire en ligne sont notamment étudiant.e.s. De ces étudiant.e.s, 73 % sont également parents et 83 % sont à l'emploi. La majorité des répondant.e.s sont aux études à l'université (82 %) (voir tableau 15).

Tableau 15. Programmes d'études des répondant.e.s aux études.

Programme d'éducation professionnelle	1 %
Cégep	13 %
Université au premier cycle	49 %
Université aux cycles supérieurs	33 %
Autre	4 %
TOTAL des répondant.e.s	106



Profil des personnes répondantes à l'emploi

85 % des personnes répondantes à ce questionnaire s'identifient comme travailleuses et travailleurs. Une majorité des personnes répondantes en situation d'emploi sont régies par une convention collective (voir tableau 16). La catégorie « Autre » comprend notamment les personnes qui sont travailleuses et travailleurs autonomes.

Tableau 16. Répartition des répondant.e.s à l'emploi

Les normes du travail (de base pour tous les salariés)	4 %
Une convention collective (milieu syndiqué)	78 %
Un contrat de travail (milieu non syndiqué)	13 %
Autre	5 %
TOTAL des répondant.e.s	510



Annexe 1 - Réponses brutes

Question 1 - En vous référant au contexte actuel et en matière de conciliation famille-travail-études, cochez tout ce qui peut s'appliquer à vous.

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-répondant.e.s 0

Choix	Total
Je suis une personne étudiante	106
Je suis parent	465
Je suis une personne proche aidante (ex. : faire l'épicerie pour quelqu'un d'autre, s'occuper d'un enfant à besoin particulier, etc.)	129
Je suis une personne travailleuse	510
Ne s'applique pas/ne veut pas répondre	3
Je suis (Autre qui n'a pas été déjà mentionné)	33

Question 2 - Est-ce que vous ou votre conjoint-e êtes considérés comme une personne travaillant aux activités indispensables (services essentiels) ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 586

Non-répondant.e.s 17

Choix	Total
Oui	331
Non	224
Ne s'applique pas/ne sait pas	31

Question 3 - Si oui, avez-vous accès aux services éducatifs à la petite enfance ou services de garde en milieu scolaire mis en place par le gouvernement du Québec ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 331

Non-répondant.e.s 272

Choix	Total
Oui	18
Oui, mais je ne l'utilise pas	92
Non	135
Ne sait pas/ne s'applique pas	86

Question 4 - Pour quelles raisons n'utilisez-vous pas les services éducatifs à la petite enfance ou services de garde scolaire ?

Choix multiple

Réponses 603

Répondant.e.s 178

Non-répondant.e.s 425

Choix	Total
Il manque de place	0
Je ne fais pas partie de la liste de personnes ayant droit au service	7
Mon ou ma conjoint-e e s'occupe des enfants	27
Un autre membre de la famille s'occupe des enfants	11
Ne sait pas/ne veut pas répondre	9
Autre	124

Question 5 - Comment arrivez-vous à concilier les besoins de vos proches avec les impératifs liés au travail ou aux études ?

Choix multiple

Réponses 603

Répondant.e.s 568

Non-répondant.e.s 35

Choix	Total
Mon ou ma conjoint-e s'occupe des enfants	152
Un autre membre de la famille s'occupe des enfants	34
Je n'ai pas d'enfant nécessitant ces services	140
Je ne travaille pas à l'heure actuelle	24
Ne sait pas/ne veut pas répondre	5
Autre	276

Question 6 - Quels impacts les éléments suivants ont-ils sur votre conciliation famille-travail-études ?

Classement selon variables

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-Répondant.e.s 0

Niveau des impacts (échelle de 1 à 4) : 1= impacts majeurs 4 = impacts mineurs	moyenne	Nombre de 1	Nombre de 2	Nombre de 3	Nombre de 4	Nbr réponses par question
Fermeture temporaire de services éducatifs à la petite enfance, haltes-garderies et/ou d'école ou des services de garde en milieu scolaire	2,34	234	79	37	189	539
Difficulté de répondre aux besoins des enfants	2,47	142	146	103	145	536
Travail à domicile/cours virtuels	2,41	177	126	93	156	552
Pression à la performance	2,43	142	155	131	123	551
Absence d'un endroit calme favorisant la concentration	2,39	177	131	125	136	569
Impossibilité de visiter votre/vos proches aidés	2,65	142	94	83	196	515
Vous ou votre conjoint-e êtes mobilisés en activité indispensables	2,67	148	81	73	210	512
Accès difficile à votre réseau de soutien	2,54	147	123	107	167	544
Conjoint-e travaillant à domicile	2,99	95	72	68	256	491
Isolement volontaire	2,93	88	90	96	232	506
Conjoint-e a perdu son emploi	3,51	40	33	33	338	444
Manque de flexibilité au niveau de l'horaire	2,98	88	93	119	257	557
Absence ou réduction de soin à domicile/service de répit	3,69	29	14	25	388	456

Question 7 - Dans le contexte actuel, est-ce que votre employeur ou votre établissement d'enseignement a mis en place des mesures accommodantes considérant votre situation de conciliation famille-travail-études-proche aidance ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-répondant.e.s 0

Choix	Total
Oui	381
Non	157
Ne sait pas/ne veut pas répondre	65

Question 8- Quelle-s mesure-s accommodante-s vous a-t-il proposé afin de faciliter votre conciliation famille-travail-études ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 381

Non-répondant.e.s 222

Choix	TOTAL
Souplesse au niveau de l'horaire de travail ou d'étude (ex. : vous travaillez ou étudiez quand vous pouvez)	299
Souplesse au niveau du rendement demandé (ex.: livrables, remises de date de travaux, etc.)	239
Réduction du temps de travail sans pénalités salariales ou prêts & bourses	176
Nouveaux outils de travail ou d'étude plus performants (ex. : ordinateur portable avec outils de travail à domicile, plateforme d'étude, etc.).	164
Une plus grande ou une augmentation de sa disponibilité (ex. : du gestionnaire ou de l'enseignant)	46
Aucune (ex. : Il n'a rien proposé directement, mais il a eu l'ouverture d'accueillir les suggestions)	24
Ne sait pas/ne veut pas répondre	6
Autre	27

Question 9 - Quelle-s mesure-s (ou mesure-s supplémentaire-s, le cas échéant) auriez-vous aimées qu'il vous propose afin de faciliter votre conciliation famille-travail-études ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 491

Non-répondant.e.s 112

Choix	TOTAL
Souplesse au niveau de l'horaire de travail ou d'étude (ex. : vous travaillez ou étudiez quand vous pouvez)	133
Souplesse au niveau du rendement demandé (ex. : livrable-s, remise-s de date de travaux, etc.)	164
Réduction du temps de travail sans pénalités salariales ou prêts & bourses	177
Nouveaux outils de travail ou d'étude plus performants (ex. : ordinateur portable avec outils de travail à domicile, plateforme d'étude, etc.)	128
Disponibilité (ex. : du gestionnaire ou de l'enseignant)	75
Aucune (ex. : Il n'a rien proposé directement, mais il a eu l'ouverture d'accueillir les suggestions)	70
Ne sais pas/ne veut pas répondre	71
Autre	61

Question 10 - Dans le contexte de la pandémie, quelles mesures pourraient vous aider ou vous aident en matière de conciliation famille-travail-études ?

Classement selon variables

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-Répondant.e.s 0

Niveau des impacts (échelle de 1 à 5) : 1 = très aidant. 5 = pas aidant	Moyenne	Nombre de 1	Nombre de 2	Nombre de 3	Nombre de 4	Nombre de 5
Plus de flexibilité quant au rendement souhaité par mon employeur ou établissement d'enseignement	1,87	312	115	64	21	44
Plus de flexibilité au niveau de mon horaire	1,87	310	110	69	26	39
Une communication claire de mon employeur ou établissement d'enseignement quant au rendement possible et espéré	2,02	278	125	84	28	49
Connaître mon horaire à l'avance	2,77	187	66	75	56	132
La possibilité de diminuer mon nombre d'heures de travail ou d'étude	2,06	286	101	62	22	70
La possibilité de diminuer mon nombre d'heures/la charge de travail ou d'étude sans diminution de salaire ou de prêts & bourses	1,87	342	85	47	22	59

Question 11 - Quels changements avez-vous mis en place dans votre quotidien pour arriver à concilier toutes vos responsabilités actuelles ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 602

Non-répondant.e.s 1

Choix	Total
Du temps personnel pour tous les membres de la famille	258
Période de travail définie pour les parents	279
Faire des arcs-en-ciel	125
Transparence avec l'employeur ou le personnel enseignant sur le rendement possible dans les circonstances	291
Faire de l'activité physique	319
Faire des activités ludiques avec les membres de la famille	285
Visioconférence avec les proches/collègues de travail/5 à 7	331
Ne s'applique pas	31
Ne sais pas/ne veut pas répondre	20
Autre	61

Question 12 - Si vous le souhaitez, merci de nous faire part de tout autre changement que la crise actuellement provoque au niveau de votre conciliation famille-travail-études.

Réponses ouvertes

196 commentaires

Question 13 - À quel genre vous identifiez-vous ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-répondant.e.s 0

Choix	Total
Femme	506
Homme	90
Ne veut pas répondre/ne sait pas	7
Autre	0

Question 14 - À quel groupe d'âge appartenez-vous ?

Choix multiple

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-répondant.e.s 0

Choix	Total
Moins de 18 ans	0
De 18 à 25 ans	11
De 26 à 34 ans	139
De 35 à 44 ans	268
De 45 ans à 54 ans	131
De 55 à 64 ans	40
65 ans et plus	8
Ne veut pas répondre	6

Question 15 - Quel est le lieu de votre résidence principale ?

Choix multiple

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-répondant.e.s 0

Choix	Total
Abitibi-Témiscamingue	10
Bas – Saint-Laurent	15
Capitale-Nationale	143
Centre-du-Québec	12
Chaudière-Appalaches	39
Côte-Nord	11
Estrie	14
Gaspésie, îles de la Madeleine	10
Lanaudière	32
Laurentides	29
Laval	22
Mauricie	20
Montérégie	115
Montréal	99
Nord-du-Québec	4
Outaouais	10
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12
Ne veut pas répondre	6

Question 16 - En tant que personne proche-aidante, où et à qui offrez-vous votre aide et votre soutien ?

Classement selon variables

Réponses 603

Répondant.e.s 129

Non-répondant.e.s 474

	Résidence	Ext,
Une personne âgée de plus de 70 ans	12	87
Une personne vivant en CHSLD/maison d'hébergement	1	2
Un proche malade	7	0
Une personne en situation de handicap	2	1
Une personne atteinte d'une maladie chronique ou immunosupprimée	5	6
Une personne vivant avec un problème de santé mentale	4	3
Un enfant ayant des besoins particuliers	19	1
Ne sais pas/ne veut pas répondre	2	1

Question 17 - Quel est le groupe d'âge de votre ou vos enfant-s ?

Classement selon variables

Réponses 603

Répondant.e.s 465

Non-répondant.e.s 138

Enfants 0-5 ans	259
Enfants 6-12 ans	391
Enfants 13-17 ans	131
Enfants 18 ans et +	86
Enfants à besoins particuliers	17

Question 18 - Quelle réponse définit le mieux votre situation de personne étudiante ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 106

Non-répondant.e.s 497

Choix	Total
Programme d'éducation aux adultes	0
Programme d'éducation professionnelle	1
Cégep	14
Université au premier cycle	52
Université aux cycles supérieurs	35
Ne sais pas/ne souhaite pas répondre	0
Autre	4

Question 19 - Qu'est-ce qui régit vos conditions de travail ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 510

Non-répondant.e.s 93

Choix	Total
Les normes du travail (de base pour tous les salariés)	19
Une convention collective (milieu syndiqué)	399
Un contrat de travail (milieu non syndiqué)	66
Ne s'applique pas [entrepreneurs, travailleurs autonomes, étudiants, stagiaires]	12
Ne sait pas/ne souhaite pas répondre	0
Autre	14

Question 20 - Êtes-vous une personne en situation de handicap ?

Choix multiples

Réponses 603

Répondant.e.s 603

Non-répondant.e.s 0

Choix	Total
Oui	9
Non	589
Ne sais pas/préfère ne pas répondre	5

Question 21 - Quelle est votre origine ethnique ou votre appartenance ethnoculturelle ?

Réponses ouvertes